

«Nous répondons avant tout à une demande des institutions»

L'École supérieure sociale intercantonale de Lausanne a publié, à la fin de 2022, un nouveau concept andragogique et développé une filière en animation communautaire. Interview de sa directrice, Ariane de Rham.



© Ariane de Rham (REISO) Vous êtes arrivée à la tête de l'École supérieure sociale intercantonale de Lausanne (ESSIL) en janvier 2022 et avez remodelé l'entier de son concept andragogique. Quelle vision y avez-vous imprimée ?

Ce travail s'est inscrit sur le nouveau plan d'étude cadre, défini par la Confédération et Savoir Social en 2021. Nous avons reformulé l'approche historique de l'école, à savoir former des éducateurs et éducatrices à la personnalité affirmée sur le terrain. Cela se décline en trois axes : la sphère cognitive intègre les savoirs sociaux que doivent maîtriser les travailleurs et travailleuses sociales ; la sphère pratique touche notamment ce qui est en lien avec les réflexions éthiques, soit la réflexion sur son « agir » ; finalement se trouve la sphère relationnelle et sociale, qui vient questionner la personnalité, le savoir-être, la conscience de soi. Ces trois dimensions sont intégrées dans chacun des modules de formation tout au long du cursus, ce qui est une pédagogie propre à l'ESSIL.

Vous avez également mis sur pied une filière d'animation communautaire et proposez désormais une formation en école supérieure en la matière. Quels constats ont conduit à ce développement ?

Avec cette offre de formation, nous répondons avant tout à une demande des institutions, notamment celles du champ des EMS et du handicap mental. Ces entreprises engagent de nombreux collaborateurs et collaboratrices non qualifiées en animation, et ont besoin que ce personnel accède à une formation.

Quels liens entretenez-vous avec ces employeurs, qui assurent le côté pratique de la formation ?

Nous avons des liens étroits en ce qui concerne le suivi des étudiant·e·s, notamment avec la ou le praticien formateur. Les étudiant·e·s doivent être engagé·e·s à 50% au minimum, pour toute la durée de la formation. Il est important que l'employeur comprenne les enjeux, les rythmes, les exigences de la formation, pour un partenariat solide, bien différent de celui des stagiaires.

En parallèle, vous avez aussi assoupli les exigences quant à la grille horaire...

Les étudiants et étudiantes peuvent en effet suivre leurs études en deux ou en trois ans, et les cours sont répartis entre du présentiel et du distanciel. Nous souhaitons favoriser un travail plus autonome, ce qui correspond aussi à notre public : nos étudiant·e·s sont des adultes, parfois parents, avec des horaires de travail irréguliers dans les institutions. Offrir une partie du cursus en e-learning leur permet d'aménager leur formation par rapport à leur emploi du temps et à leurs obligations privées et professionnelles.



© Depositphotos

Justement, le fait que vos étudiantes et étudiants, des adultes, soient déjà engagé-e-s sur le marché du travail modifie la façon dont vous dispensez la formation : vos cours se basent avant tout sur leurs expériences pour dispenser les connaissances théoriques...

Nous avons en effet pris le parti de mutualiser les compétences et les expériences professionnelles des étudiant-e-s comme apport à la formation. Ce faisant, nous souhaitons les rendre acteurs et actrices dans le partage des savoirs et le développement des compétences. Ce mode de partage en appelle à la réflexivité, qu'ils documentent par ailleurs dans un portfolio. On travaille donc via un double registre, le conceptuel et le réel, en interaction permanente.

Comment vous positionnez-vous face aux Hautes écoles, qui forment également des travailleurs et travailleuses sociales, et qui, jusqu'à récemment, étaient les seules à former des futur-e-s professionnel-le-s de l'animation socioculturelle ?

Nous offrons une voie de formation aux personnes qui n'ont pas accès aux Hautes écoles, qui sont déjà en poste, comme assistant-e socio-éducatif-ve ou sans formation. En fin de compte, c'est la qualité et la diversité des professionnel-le-s qui se retrouvent sur le terrain qui importe : en la matière, je ne doute pas que la cohabitation entre personnel ES et HES y sera très bonne et complémentaire. Les personnes formées en école supérieure disposent d'une expérience de terrain qui confère une confiance en soi dès les premières années de travail. Celles issues des HES disposent d'un bagage théorique plus important.

“

Le projet de filière en animation communautaire n'est pas qu'un projet d'école, mais un projet de société, pour enrichir le travail social de demain

”

À côté de tous ces développements, vous avez mis un terme à ce qui était une des spécificités de l'ESSIL : votre filière germanophone voit ses dernières volées terminer en 2025. Celle-ci ne répondait-elle plus à un besoin ?

Alors que nous devons mettre à jour notre plan d'étude cadre, il était temps de poser la question de la poursuite. Comme nous avons moins de demandes, le choix a été fait de se concentrer sur la Suisse romande et le développement de la filière en animation communautaire.

L'éthique prend désormais davantage de place dans votre cursus. Comment vous positionnez-vous face aux Hautes écoles, qui étaient les seules à se saisir de ce champ jusqu'alors ?

Nous nous focalisons sur « l'agir éthique ». Nous introduisons l'éthique appliquée lorsque nous abordons certains dilemmes professionnels ou la notion de violence, par exemple. Puis c'est une progression qui vient rythmer les apports, en abordant différents enjeux qui apparaissent dans des situations vécues. Là encore, nous voulons transmettre une grille d'analyse à nos étudiant-e-s en nous basant sur du vécu ; des normes, des valeurs, des choix qui ont été faits dans des institutions. L'objectif de tout cela est que nos étudiant-e-s bénéficient d'un processus décisionnel qui participe à éclairer leurs décisions. Ce positionnement professionnel est devenu indispensable aujourd'hui.

Quel regard portez-vous sur l'évolution du travail social ?

Le monde politique exige de plus en plus de normes, d'audit, d'exigences, dont certaines posent des barrières administratives au développement d'actions innovantes. D'autre part, après une longue période de soutien individuel, le temps revient aux démarches collectives, à l'intégration citoyenne, face à une solitude de plus en plus

répandue. Le projet de filière en animation communautaire n'est ainsi pas qu'un projet d'école, mais un projet de société, pour enrichir le travail social de demain ^[1].

(Propos recueillis par **Céline Rochat**)

^[1] L'ESSIL organise le premier congrès autour de l'animation communautaire, avec divers conférenciers, un théâtre forum et une table ronde, le vendredi 5 mai 2023 à Lausanne. [En savoir plus](#).